

Flash Info n° 2

Lettre d'informations municipales d'EVETTE-SALBERT
Juillet 2021

Le mot du Maire :

Chères Evalbertaises, chers Evalbertois,



Nous abordons le déconfinement tant attendu, la vie associative de notre commune reprend doucement son cours, l'accès des salles est autorisé en respectant les jauges requises et les précautions sanitaires qui s'imposent.

Concernant le déménagement de la bibliothèque à l'Espace Socio-Culturel, une entreprise spécialisée était initialement prévue. Aussi, par souci d'économie pour notre commune, le conseil municipal a décidé que les élus se chargeront de cette tâche. Les bénévoles, quant à eux, prépareront les cartons, ce qui permettra à la bibliothèque d'être fonctionnelle dès la rentrée de septembre.

Quant aux travaux de sécurisation de la rue du Lac, les études ont suivi leur cours. Le projet de la 1ère tranche n'incluait pas le croisement des rues du Lac /du Val/des Planchettes. Il nous a paru plus judicieux, pour des questions de sécurité, de l'englober dans cette 1ère phase de travaux qui devraient débiter dès le mois de juillet. Mais la sécurisation n'est rien sans la responsabilisation des conducteurs. J'en appelle donc à votre vigilance, car la vitesse excessive fait malheureusement l'objet de nombreuses plaintes.

Vous avez pu constater que nous avons supprimé certains points de fleurissement dans le village. Dans le cadre d'une démarche éco-responsable, nous avons commencé à planter des espèces vivaces. Nous accentuerons les années suivantes en plantant encore d'autres espèces peu gourmandes en eau, le but étant de limiter au maximum les frais pour la commune, et les arrosages qui incombent aux employés.

Les collectivités se doivent de montrer l'exemple ; face à des étés de plus en plus secs, il faut repenser individuellement notre manière de jardiner ; il est temps de prendre conscience que l'eau est une richesse qu'il faut préserver.

Les mois de juillet et août, synonymes de vacances, invitent au repos, ressourcement, retrouvailles. Après ce printemps pluvieux et ces confinements successifs, je vous souhaite à toutes et tous de passer un très bel été, de profiter du beau temps, de vos proches, et surtout de prendre bien soin de vous.

Bien à vous,

Laurent DEMESY

La mairie :

La mairie vous accueille du lundi au vendredi de 14h à 16h. Fermeture le mercredi pendant les vacances. Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tel : 03 84 29 21 20

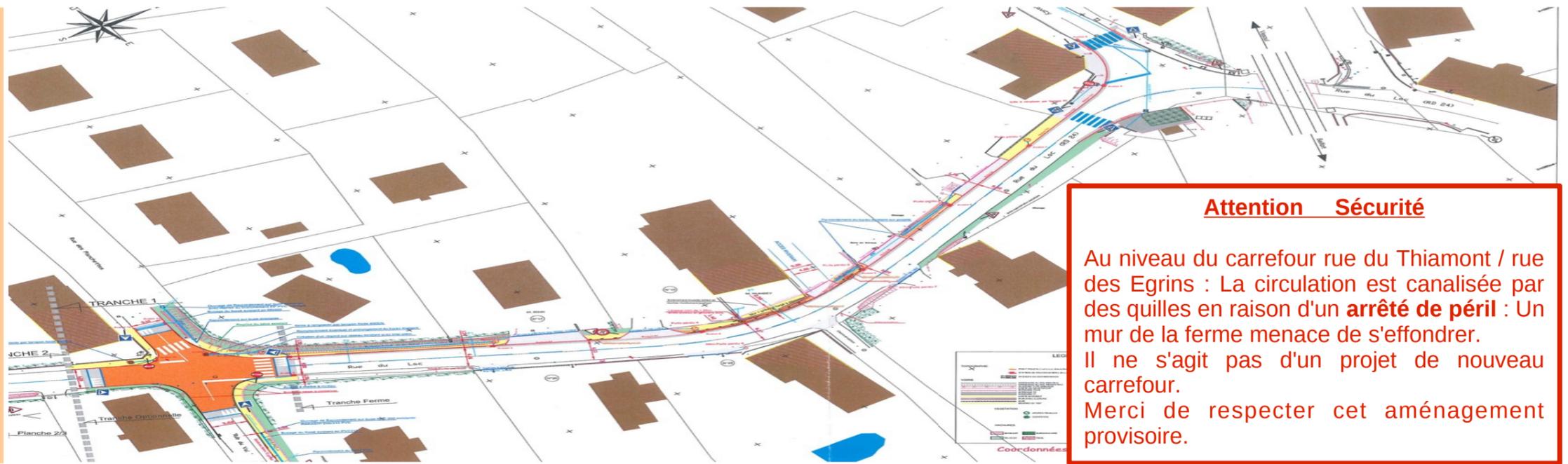
mairie@evettesalbert.fr

Pour joindre le maire ou les adjoints, merci de téléphoner en mairie.

Le site internet <http://evettesalbert.fr> est retravaillé : La mise à jour des actualités est quotidienne, les articles et pages de présentation seront progressivement réactualisés.

Travaux de sécurisation de la rue du Lac : Première tranche

- Création d'un plateau au carrefour rue du Lac / rue du Val / rue des Planchettes.
- Création d'un trottoir entre la rue du Malsaucy et la rue des Planchettes.
- Estimation : 163 000 €.
- Subventions attendues : 55 000 €.
- Début des travaux courant juillet.



Attention Sécurité

Au niveau du carrefour rue du Thiamont / rue des Egrins : La circulation est canalisée par des quilles en raison d'un **arrêté de péril** : Un mur de la ferme menace de s'effondrer. Il ne s'agit pas d'un projet de nouveau carrefour. Merci de respecter cet aménagement provisoire.

Cadre de vie & Environnement



Fleurissement du village

Le 19 mai, les membres du comité « fleurissement » se sont réunis pour orner les différents massifs de la commune. Afin de préserver nos ressources en eau et faciliter le travail des employés communaux, des plantes vivaces et/ou résistantes ont été choisies. C'est pour ces mêmes raisons qu'il a également été fait le choix de réduire les plantations en pots et jardinières.

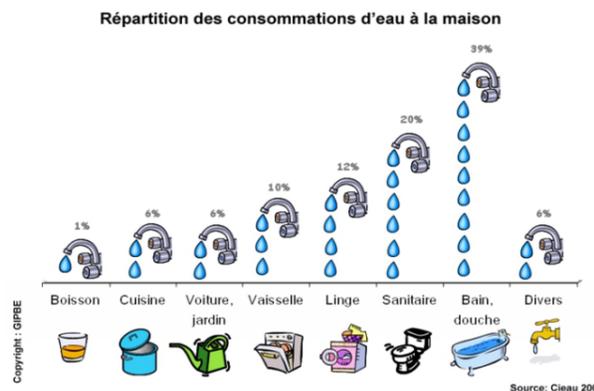
La décoration des bâtiments publics (mairie, presbytère) a bien sûr été conservée. Merci à toute l'équipe des bénévoles !

Économiser l'eau, c'est toute l'année pour protéger les ressources, mais aussi pour réduire ses dépenses !

Quelques gestes simples que nous pouvons tous faire :

- restreindre le lavage des voitures,
- éviter le gaspillage de l'eau : ne pas faire couler l'eau inutilement, réparer rapidement toute fuite,
- faire tourner les lave-vaisselle et les lave-linge quand ils sont pleins,
- ne plus arroser les pelouses,
- ne pas arroser le jardin et les jardinières en pleine journée (privilégier le matin et le soir)

+ d'info : <https://www.cieau.com>



Le TRI est obligatoire, respectez les bacs jaunes / bacs bruns et leurs jours de ramassage, ainsi que les conteneurs à verre.

Des composteurs fournis par le Grand Belfort sont disponibles au prix de 25 €. Rendez vous sur le site <http://www.grandbelfort.fr/fr/dechets/dechets-vegetaux/composteur.html>

Le bien vivre ensemble : quelques rappels utiles

Par arrêté préfectoral, les appareils à moteur thermique ou électrique ne peuvent être utilisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Le brûlage des déchets verts est interdit

Les **haies** jouent un rôle majeur pour la biodiversité et constituent un lieu de refuge pour un certain nombre d'espèces protégées.

La destruction, la coupe et l'entretien sont interdits du 1^{er} mars au 15 août (période de nidification).

En dehors de cette période, les travaux d'entretien sont possibles.

Veiller à ne pas masquer les panneaux de signalisation routière !

+ d'infos : <https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr>

Déjections canines :

Chaque propriétaire est tenu de nettoyer les déjections de son animal. Pensez à vous munir de sacs de ramassage !

Conteneurs à verre :

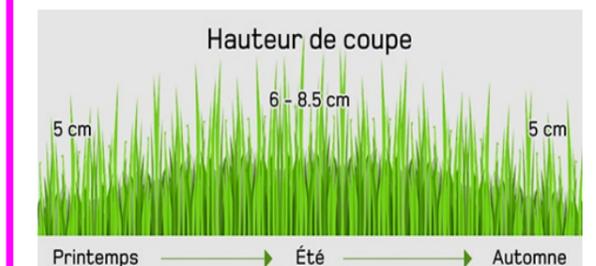
Déposez-y le verre vide (bocaux, flacons, bouteilles) à des horaires acceptables afin de ne pas occasionner de nuisances sonores pour le voisinage (8h-20h). Veillez à stopper les moteurs et autoradios !

Comment favoriser la biodiversité dans mon jardin ?

Tondez moins et faites fleurir votre pelouse !

- Laisser le gazon prendre de la hauteur : une pelouse coupée plus haute résiste mieux aux sécheresses (hauteur de coupe idéale 6-8 cm).
- Laisser les résidus de tonte sur place : le gazon tondu constitue une bonne source de matière organique pour améliorer la qualité du sol.
- Laisser une partie de la pelouse en prairie fleurie : cela nécessite peu d'entretien et favorise la présence de nombreux auxiliaires de culture.

NB : La tonte communale en bordure de routes est effectuée une fois l'an, en juin.



Centre Communal d'action sociale

Le **CCAS** ou Centre Communal d'Action Sociale a pour mission de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Son rôle est de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes en situation de handicap, d'écouter et d'accompagner les villageois dans les situations difficiles. Il s'assure que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et met en place des solidarités au sein de la commune, en lien avec le Conseil Départemental.

Il est également en charge d'actions sociales locales comme le repas des aînés et la distribution des colis de Noël, des visites auprès des personnes âgées, la vigilance lors de la canicule, des aides d'urgence...

Financé en partie par la commune mais avec une gestion indépendante, le CCAS assure ses missions en garantissant la discrétion des situations.

Pour nous contacter en mairie : **Flore WURTZ conseillère déléguée au CCAS.**

Vous pouvez également contacter directement une assistante sociale à l'Espace des Solidarités d'Offemont au **0800 200 490.**

Plan canicule :

Les élus municipaux et les membres bénévoles du CCAS se proposent de suivre et soutenir celles et ceux qui sont en difficulté face aux fortes chaleurs. Si vous souhaitez être contacté(e) par notre équipe par téléphone ou par visite pour vous assurer que tout va bien, signalez vous en mairie.

La e-Carte Avantages Jeunes :

Réservée au moins de 30 ans, elle permet de bénéficier de + de 3 200 BONS PLANS en Bourgogne-Franche-Comté pour découvrir la culture, le sport et pour bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne !

La mairie d'Evette-Salbert offre la carte aux 11-18 ans ; Inscrivez vous par mail à l'adresse mairie@evettesalbert.fr avant le 31 juillet. Aucun rappel ne sera fait, et passé ce délai, il faudra acheter la carte au BIJ.

Suppression du mini-bus scolaire :

Pour l'année scolaire 2020/2021, les frais du mini-bus se sont élevés à 10500 €, les parents ont versé 1300 €, ce qui représente pour la commune un **reste à charge de 9 200 €.**

A notre grand regret, nous sommes contraints d'abandonner ce service, tout en sachant que cette décision engendrera des gênes chez certains, mais c'est une réalité économique : La collectivité ne peut pas supporter un tel reste à charge pour 8 ou 9 enfants.

Les familles concernées ont été destinataires d'un courrier d'information et devront se réorganiser en privilégiant le co-voiturage.

Alerte AMBROISIE : Cette plante, hautement allergisante doit être éradiquée. Si vous en trouvez, signalez sa position en mairie !



Urgences :

Urgences vitales : 15 (SAMU)

Contact en l'absence du médecin traitant : 3966

Hopital Nord Franche Comté : 03 84 98 20 20

SOS Amitié Nord Franche Comté : 03 81 98 35 35

Femmes en détresse : 3919

Solidarité Femmes : 03 84 28 99 09

Renseignements vaccination Covid-19 : 03 84 57 16 26 ou doctolib

Loisirs :

La nouvelle **piscine du Parc** est ouverte au public depuis le 9 juin. Le complexe aquatique propose un espace bien-être, sauna, hammam... Parc de la Douce. Tel : 03 70 04 80 30

Base nautique : Ouverture tous les jours du 5 juillet au 29 août : Location de matériel et stages sportifs multi-activités. Se renseigner sur place.

Centre de loisirs : Consulter le site de la commune.